

POSTULAT

Auteur UDC, par Jérôme Desmeules
Objet Navette gratuite pour la prison: Et nos malades? et nos aînés?
Date 17.11.2017
Numéro 4.0292

Depuis le 19 octobre, Rhône FM nous apprend qu'une navette gratuite circule entre la gare de Sion et la prison de la capitale.

Voici une nouvelle prestation qui s'ajoute encore à tous les égards dont bénéficient ceux dont on devrait pourtant s'efforcer de passer l'envie de revenir derrière les barreaux.

Protégés par des ONG qui osent comparer nos prisons avec celles de dictatures infamantes, nourris, logés, bénéficiant de jeux vidéo, sport et distractions diverses.... Voilà désormais que les détenus se voient octroyer des moyens du canton pour faciliter les visites. Après cela, ce sera quoi? Des massages?

Pour l'UDC, il faut clairement dire stop ! Nous n'avons pas à accorder des moyens que nous n'offrons même pas pour la visite de nos malades ou de nos aînés. Alors qu'à quelques kilomètres de la prison, les visiteurs des malades se font scandaleusement racketter par le prix du parking de l'Hôpital, on offre tout aux détenus.

Conclusion

Par ce postulat, le groupe UDC demande que cette subvention, modeste, soit supprimée et que le canton propose plutôt une solution pour réduire voir supprimer les frais nécessairement engagés par les familles dans le cadre de la visite de nos malades, à l'Hôpital par exemple. Une solution pourrait être par exemple la gratuité du parking de l'Hôpital pendant les heures de visites.